

COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz
CONSEIL COMMUNAL

St-Légier, le 12 décembre 2013

**Préavis N° 22/2013 concernant le budget 2014
de la Communauté intercommunale
d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)**

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 9 décembre 2013 présidée par Madame Anne Morier, Présidente.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz,

vu le préavis N°22/2013,

ouï le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à l'unanimité, les conclusions du préavis municipal, à savoir :

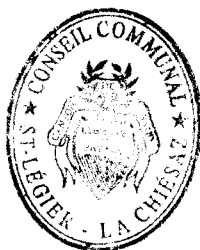
- D'adopter le budget 2014 de la Communauté intercommunale d'équipement du Haut-Léman (CIEHL)

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 9 décembre 2013.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La Présidente

Anne Morier



La secrétaire

Chantal Colagioia